



Prix du Trail-Running

DEFINITION

Le trail est une activité en plein essor. Il s'agit de course à pied sur sentiers, chemins de randonnée voire Grande Randonnée. Plus ou moins escarpés, plus ou moins longs. Sur tous types de profils : montagne, vallées, bords de mer, forêts, etc. Cette pratique peut s'effectuer librement, en entraînement sur tous types de sentiers environnants, ou en compétition, le parcours étant alors balisé et chronométré.

Ce prix récompense la collectivité la plus impliquée pour l'attribution de ce prix dans la discipline du trail-running et qui participe par son action à écrire l'histoire de ce sport outdoor, véritable retour aux sources dont le terrain de jeu est la nature.

CRITERES POUR L'ATTRIBUTION DE CE PRIX

- Quelles actions sont menées dans nos villes pour favoriser la pratique du trail-running ?
- (aménagement et entretien des chemins/sentiers de randonnée ; balisage des parcours)
- Quels sont les espaces aménagés par la commune pour accueillir d'éventuels rassemblements de coureurs ?(stades, gymnases, salles municipales)
- Y-a-t'il une ou des courses dont la commune est partie prenante ? Soit en étant la commune de départ ou d'arrivée d'une compétition, soit simplement en étant traversée par une course.

DOTATION

- Remise d'un chèque de 8000€ TTC destiné au financement des services techniques du lauréat.
- Organisation avec le sponsor d'une journée spéciale dans la commune lauréate pour promouvoir la discipline.

REMISE DU PRIX

La remise officielle du prix sera faite au Salon des maires qui se tient à Paris les 19, 20 et 21 novembre 2013.

JURY COMPOSÉ D'EXPERTS DE LA THÉMATIQUE

Sponsorisé par